

Références à rappeler

Frais de Santé - Mutuelle
N° Client : 11547825 - 18/07/2023
Dossier : 0070/01-01

Pour nous contacter

Votre espace client

www.apicil.com

MADAME GONNET CHRISTIANE
3 EME ETAGE
3 RUE LAFOREST
13005 MARSEILLE

Objet : Estimation de remboursement
Concerne : Mme CHRISTIANE GONNET

Caluire, le 18 Juillet 2023

Madame,

Vous avez adressé un devis pour connaître le montant de notre participation. Après étude de votre dossier et au vu des éléments communiqués, notre participation sera de :

Acte	Dépense	Cotation	Remboursement Sécurité sociale	Remboursement Mutuelle	Reste à charge
INLAYS/ONLAYS TARIF LIBRE	450,00 €	1,00	70,00 €	380,00 €	0,00 €
TOTAL	450,00 €		70,00 €	380,00 €	0,00 €

Cette participation est donnée sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

- La facturation des soins doit être identique au devis établi ;
- Aucune modification de vos garanties frais de santé n'est intervenue entre l'émission de la présente estimation et la date de réalisation de l'acte / des actes mentionné(s) ci-dessus ;
- Le bénéficiaire est garanti à la date de réalisation de l'acte / des actes mentionné(s) ci-dessus ;
- L'acte / Les actes réalisé(s) ainsi que les tarifs et honoraires sont conformes au devis établi par votre praticien ;
- Le remboursement de la Sécurité sociale est identique à celui indiqué ci-dessus ;
- Si votre contrat prévoit un montant maximum de prise en charge (forfait/limite) au titre de l'acte concerné par l'estimation, celui-ci ne doit pas être atteint avant la facturation de l'acte.
- Pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale, nous vous rappelons que notre remboursement interviendra sur présentation de la facture acquittée.

Cette estimation est établie sur la base des informations transmises par votre praticien et les montants indiqués seront payés dans la limite des frais engagés.

Elle tient compte des montants de prise en charge des garanties de tous vos contrats en vigueur, en tant qu'assuré principal ou ayant droit.

Si vous avez plusieurs devis en cours pour des actes identiques ou similaires, nous vous rappelons que l'estimation communiquée est réalisée en fonction de votre consommé à date, sans tenir compte des autres devis n'ayant pas encore fait l'objet d'un remboursement mutuelle.

Notre estimation est réalisée conformément à vos garanties à date, et reste valable tant que celles-ci n'ont pas été modifiées ou résiliées.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos sincères salutations.

Jessica LEMASSON
Gestionnaire Frais de Santé